

Entretien avec le dagemo : 24 septembre 2012

Dialogue social et dossiers de harcèlement moral notamment en :

- PACA
- Pays de Loire : St Nazaire et Vendée
- AC
- Aquitaine
- Picardie

Séminaires inter régionaux

Attention à la différence faite entre les corps techniques et les corps communs : notamment la prise en compte de tous les DA comme N+2 au contraire des APAS

Moyens syndicaux

- Refus de la subvention : adresse ?, travail de la FP sur le sujet à suivre (cf document de travail de la FP)
- Locaux de la rue de Malte ; installation à Javel (ex de la photocopieuse !!)
- Mise à niveau des moyens informatiques et des demandes de remboursement acceptées (non au coup par coup mais une base commune pour tous)
- Parcours professionnels, indemnités des permanents et déchargés syndicaux

Décharge syndicale

Renfort demandé au niveau parisien et donc coordination au niveau national pour faire face aux réunions sur les 2 secteurs

Septembre 2012



Gestion binaire de plus en plus mal ressentie et une augmentation des demandes de détachement : turn- over

- Rappel de la présence du dagemo sur la gestion des corps communs et du sentiment
 « d'abandon » des corps communs par rapport à « leur patron » : insistance de la part
 de l'UNSA Itefa maintes fois répétée des présidences des CAP en alternance et un
 suivi de sa part des dossiers signalés et des problématiques posées par cette gestion
 binaire.
- Problème des agendas entre les 2 DRH
- Problème des prépena qui sont ballotés au moment où ces cadres passent leur concours par des soucis de réintégrer un poste, même provisoire : 2 dossiers Régine CHEVALIER et Corinne ROUXEL
- Question sur le dossier des CT
- Problématique des carrières (statutaires et primes) pour les catégories C, le % le plus important des effectifs du ministère : rappel à nouveau de la formation pour passer CT (pas 2 fois la même année), question évoquée par notre syndicat au CTM du 18 septembre (nous avons été les seuls à l'avoir relevée).

Dossiers individuels

Rappel des demandes de mutation des CT et des IT pour les CAP prochaines, présidées par le dagemo.

Pour les corps communs, c'est la DRH qui préside.

